

Parution le 29/07/2021

Commission de Gestion des Compétitions

Réunion du 23 Juillet 2021

Présidence : M Dominique HARY.

Présents : MM. Jean-Claude DAGBERT, Claude FOURNIER, Jean-Michel HENON, Stéphane MILLE, Franck PORET, Patrick QUENIART.

Excusé : M. Sylvain LEMAITRE.

En ce début de saison, la commission propose M. Patrick QUENIART au poste de secrétaire. Cela sera proposé à l'approbation du prochain Comité Directeur.

La commission prend connaissance des courriers reçus depuis la fin de saison dernière. Il apparaît que beaucoup de clubs ne tiennent pas compte des RG et des informations affichées sur notre site ou sur le bordereau des engagements.

Ne pourront accéder au niveau supérieur en fin de saison 2021/2022 :

D1 : RAS.

D2 : Dannes (NS).

D3 : Auchy les Hesdin (NS), Equihen Plage (DR), Huby St Leu (NS), Le Portel AP (NS).

D4 : Calais Balzac (DR), Campagne les Hesdin B (DR), Frencq (DR).

D5 : Balinghem (NS), Bonningues les Ardres (NS), Brêmes les Ardres (NS), Brimeux (NS), Coulomby (NS), Equihen Plage B (DR), Fillièvres (NS), Isques B (EB), Le Portel GPF (NS), Le Portel US (DR), Maresquel (NS), Polincove (NS), Racquinghem (NS), St Tricat (NS), Setques (NS), Thiembronne (NS), Wissant (NS) Hallines (NS), Wailly-Beaucamp (NS).

D6 : Alincthun (NS), Boisdingham Zudausques Mentque Norbécourt (NS), Bomy (NS), Calais AS (NS), Calais Opale Bus (NS), Calais Petit Courgain (NS), Equihen Plage C (DR), Hucqueliers (NS), Landrethun les Ardres (NS), Le Portel GPF B (EB), Nieurlet (NS), Offekerque (NS), Preures Zoteux (DR), St Inglevert (NS), Setques (NS), Steenbecque Morbecque (NS), Vallée du Bras de Brosne (NS), Réty (NS).

D7 : Les Attaques B (EB), Boisdingham Zudausques Mentque Norbécourt B (EB), Lys Aa Foot D (EB), Lys Aa Foot E (EB), Roquetoire D (EB), St Omer ESSOR E (EB), Verchocq Ergny Herly D (EB), Wizernes B (DR), Wizernes C (EB).

Ces interdictions réglementaires font suite à *un refus d'accession (RA)*, une demande de rétrogradation (DR) ou une équipe du club est « bloquée » au niveau immédiatement supérieur (EB) ou car le club ne remplit pas les obligations du niveau supérieur (NS).

Bordereaux arrivés hors délai : Bellebrune (qui depuis s'est déclaré en inactivité pour la saison 21/22), Camiers, Hallines, Hesdin l'Abbé, La Capelle lez Boulogne, Le Portel AS, Le Touquet, Mametz, Réty, St Martin les Boulogne, St Omer Futsal, Sangatte, Seninghem, Vieil Moutier, Wardrecques Futsal, Wicquinghem. Ces clubs se verront imputer à leur compte club du District l'amende prévue dans ce cas à notre barème financier.

Ententes enregistrées à ce jour :

Seniors : aucune à ce jour.

U19 : aucune à ce jour.

U17 : Camiers/Dannes, Wierre-Effroy/Crémarest, Bezinghem/Verchocq Ergny Herly, Surques Escoeuilles/Alquines, Watten/St Omer ESSOR.

U16 : Fruges/Créquy Planquette, St Omer ESSOR/Watten, Neufchatel/Hesdin l'Abbé.

U15 : Le Portel AP/Le Portel US, St Omer ESSOR/Watten, Ste Marie Kerque/Ruminghem, Neufchatel/Hesdin l'Abbé.

U13 : Camiers/Dannes, Wierre-Effroy/St Inglevert, St Tricat/Frethun, Le Portel AP/Le Portel US, Ruminghem/Ste Marie Kerque, Théroutanne/Morinie, Colembert/Crémarest.

U11 : Camiers/Dannes, Le Portel AP/Le Portel US, Morinie/Théroutanne, Frethun/St Tricat, Colembert/Crémarest.

Les distances ont été contrôlées (25 kilomètres entre les deux clubs, plus courte Via Michelin). Il restera à vérifier si chacun des deux clubs a au moins un licencié dans la catégorie de l'entente. Cela sera fait début septembre.

Infraction Article 9 de l'Annexe 13 de nos RG : Après l'enregistrement des bordereaux d'engagements, certains clubs ne répondent pas aux critères du nombre d'équipes obligatoires à avoir.

Ces clubs ont jusqu'au 1^{er} octobre 2021 pour se mettre en conformité par :

-l'ajout d'équipe(s) senior, jeunes ou féminines.

-l'engagement d'équipes U9 (une équipe U9 compte pour un ½ point dans le respect de certaines conditions).

-il y aura encore possibilité d'engager des équipes jeunes en 2^{ème} phase pour se mettre en conformité mais elles ne compteront que pour un ½ point.

Cette situation sera revue à la fin de saison car un club doit **commencer et terminer** avec ce nombre obligatoire d'équipes (ou ajout des jeunes dès le début de la 2^{ème} phase). Dans la liste ci-dessous, suite à la saison 20/21 déclarée par le COMEX « saison blanche », nous avons repris la situation des clubs au terme de la saison 19/20. Entre les parenthèses figure le manque à combler et pour pouvoir accéder au niveau supérieur vous devez déjà être en règle vis-à-vis des obligations de celui-ci :

1^{ère} saison d'infraction : (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2021/2022 et ce quel que soit son classement) : Berck Quartier Genty (une senior ou une jeune ou une féminine), Brimeux (une senior), Camiers (une senior), Esquerdes (une senior), Frencq (une jeune ou une féminine), Fillières (une senior), Huby St Leu (une jeune ou une féminine), Nordausques (une senior), Oye Plage (une senior), Steenbecque Morbecque (une jeune ou une féminine), Vieille Eglise (une jeune ou une 1/2 féminine).

2^{ème} saison (et plus) d'infraction : (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2021/2022 et rétrogradation d'un niveau de division de cette équipe pour la saison 2022/2023 et ce quel que soit son classement) : Racquinghem (une jeune ou une féminine), Tubersent (une senior ou une jeune ou une féminine).

Couleurs : Voir PV sur le site.

Terrains/Salles : La désignation d'une aire de jeu pour chaque équipe est obligatoire.

Il n'y a pas d'obligation réglementaire que ces affectations paraissent sur notre site.

Nous invitons les clubs à consulter le site (championnats, agenda) ou Footclubs pour connaître le terrain de jeu et la nature du revêtement.

En District, **il n'y a pas de notion de terrain de repli**. Pour le Foot à 11 et 15 à 8 et Féminines à 8, tout changement doit être validé par le District, via une demande par Footclubs. Si cela fait suite à une

dégradation subite de l'aire de jeu, un changement de terrain est possible si toutes les parties en présence sont d'accord (les deux équipes et le corps arbitral). Dans ce cas, cela doit être stipulé sur une feuille annexe et signée par les personnes responsables (arbitres, capitaines ou dirigeants). Pour le Foot à Effectif Réduit, merci de prévenir l'adversaire dans un délai raisonnable.

Certains clubs ne sont pas en conformité avec nos RG concernant le classement de leurs installations. Cela pourrait occasionner une non-accession en fin de saison et ce quel que soit le classement de l'équipe. Nous invitons ces clubs à se rapprocher de notre commission des terrains installations sportives pour étudier leur dossier, voire pour une application du dernier paragraphe de l'Article 100 de nos RG.

Concernant le classement du terrain par rapport au niveau de pratique de chaque équipe, le point sera fait une fois toutes les données saisies dans Foot2000 et fera l'objet d'un PV d'ici mi-septembre.

Dérogations horaires :

Il est rappelé que les dérogations accordées ne sont valables que pour les rencontres de championnat et ce pour toutes les catégories. Comme il est inscrit dans nos RG, plus aucune dérogation pour la saison ne sera accordée ou modifiée une fois ce PV affiché sur notre site, sauf erreur rédactionnelle de notre part.

Certaines équipes Jeunes à 11 et 15 à 8 souhaitent recevoir **avant 15H00**, voire le dimanche matin. Si un club visiteur pense avoir des difficultés pour être sur place à cet horaire souhaité, il doit en avertir la Commission **avant** le début des compétitions. Il en est de même pour des U11/U13 qui souhaitent recevoir **à 14H00 ou avant**. Des équipes U11/U13 souhaitent recevoir le samedi matin, cela n'est possible qu'après accord de l'adversaire, elles sont donc positionnées à 14H15. **Attention pour le FER, hors U13 D1, quand les clubs reportent une rencontre, celle-ci doit être jouée dans les DEUX (2) MOIS qui suivent et ne pas oublier d'en avertir le District par mail dans les QUINZE (15) jours.**

Rappel des horaires réglementaires :

Senior :

D1 : dimanche 15H00.

D2 : dimanche 15H00.

D3 : dimanche 15H00.

D4 : dimanche 15H00, ou 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

D5 : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45). Possibilité de jouer à 15H00.

D6 et D7 : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

Futsal/Foot Loisirs : du lundi au vendredi en soirée.

Féminine : dimanche 10H30.

U19, U17, U16, U15, U14 : samedi 15H30.

U13, U11 : samedi 14H15.

Voici les modifications d'horaires souhaitées et validées par la commission par niveau :

D1 : toutes à 15H00.

D2 : toutes à 15H00.

D3 : toutes à 15H00 sauf Calais Beau Marais C 13H00, Coquelles C 13H00.

D4 : toutes à 15H00 sauf Blendecques C, Bleriot C, Colembert, Coulogne C, Crémarest, Cucq C, Enquin les Mines C, Fort Vert C, Fruges B, Helfaut, Isques, Le Portel AP B, Montreuil C, Nortkerque C, Wizernes, Pays de St Omer D, Arques C, Ambleteuse B, Sangatte B, Hesdin Abbé B, Attin C, Desvres C, Condette C, Landrethun le Nord B qui reçoivent à 10H30. Etaples HV C reçoit à 13H.

D5 : toutes à 10H30 sauf Calais Grand Pascal D 8H45 et Bonningues les Ardres, Brimeux, Coyecques, Licques B, Polincove, Racquinghem, Roquetoire B, Blangy sur Ternoise, Berck Quartier Genty, Calais Catena B, Equihen B qui eux reçoivent à 15H00.

D6 : toutes à 10H30.

D7 : toutes à 10H30 sauf Boulogne Municipaux B, Arques E, Wizernes C, St Martin les Boulogne D qui eux reçoivent à 8H45.

Futsal : Arques Futsal A et B mardi 21H00, Calais Jeunes du Beau Marais Futsal B jeudi 20H30, Rinxent Futsal A et B jeudi 20H30, Wimereux Futsal Lundi 21H, Wimille Gazémetz A et B jeudi 20H45, Calais Union B et C jeudi 20H00, Longuenesse Futsal A et B jeudi 21H00, Boulogne Futsal vendredi 20H30, Frethun Futsal jeudi 21H00, Marck mardi 20H15, Montreuil lundi 20H00, Outreau JS mardi 19H30, Rumingham Futsal jeudi 19H45, Oye Plage Futsal B jeudi 20H30, Guines Cornailles A et B lundi 20H30, Watten Futsal lundi 21H00, Saint Omer Futsal Jeudi 21H, Wardrecques Futsal mercredi 20H30.

Attention lors de l'AG du 3 juillet 2021, il a été approuvé par les représentants des clubs que pour les matchs nécessitant l'utilisation d'un éclairage artificiel, ce dernier doit être classé. La commission des terrains et installations sportives est à votre disposition pour cela.

Féminine à 11 : toutes à 10H30 sauf Guines ES samedi 18H00, Roquetoire samedi 15H30, Bourthes samedi 17H30, Pays de St Omer B samedi 17H30.

Féminine à 8 : toutes à 10H30 sauf Guines ES B samedi 18H00, Surques Escoeuilles samedi 17H15, Calais Grand Pascal B samedi 17H00, Ambleteuse samedi 17H00, Ardres samedi 16H30, Bezinghem samedi 15H30, Bourthes B dimanche 15H00, Tournehem sur la Hem samedi 17H00, Watten samedi 15H30, Coyecques samedi 15H30.

U19 : toutes à 15H30 sauf Outreau AS 16H00, Calais Caténa 16H00, Desvres 15H15, Le Touquet A et B 17H00, Morinie dimanche 10H30.

U17 : toutes à 15H30 sauf Marquise 17H30, Coulogne 14H30, Eperlecques 16H00, Gpt Canche Authie 15H00, Lumbres 18H00, Montreuil 15H00, Arques 17H15, Gpt Canche Ternoise 15H00.

U16 : toutes à 15H30 sauf Outreau AS 18H00, Longuenesse JS 16H30, Montreuil 15H00, Le Touquet 15H00.

U15 : toutes à 15H30 sauf Longuenesse JS A et B 16H30, Desvres 15H15, Tournehem sur la Hem 14H30, Calais Caténa 16H00, Coulogne B 15H00, Eperlecques 16H00, Lumbres 18H00, Montreuil A et B 15H00, Calais Grand Pascal 14H00, Gpt Canche Ternoise 15H00

15 à 8 : toutes à 15H30 sauf Campagne les Guines 14H15, Gpt Canche Authie 15H00.

U14 : toutes à 15H30 sauf Outreau AS 16H00, Pays de St Omer 15H00, Longuenesse JS 16H30.

U13 : toutes à 14H15 sauf Longuenesse JS A et B 14H00, Longuenesse JS C 15H30, Bezinghem B 15H30, Boulogne USCO A, B, C 13H45, Andres 15H00, Campagne les Guines 15H30, Coulogne B 15H30, Desvres A, B 13H45, Gpt Canche Authie 14H30, Marck A, B, C 14H00, Montreuil C 15H30, Pont de Briques 14H00, Calais Grand Pascal A, B, C 14H00, Arques 14H00, Blériot A, B, C, D 14H00, Gpt Canche Ternoise 15H30, Théroouanne/Morinie 15H30, Le Touquet A, B, C, D 13H30, Pays de St Omer A, B, C, E 13H30 D 13H45, Verchocq Ergny Herly A, B 14H00, Calais Beau Marais A et B 14H00, Guines ES 13H45, Guines Marais 14H30, Recques sur Hem A et B 14H30, Surques Escoeuilles A et B 14H00.

U11 : toutes à 14H15 sauf Longuenesse JS A, B, C 14H00, Longuenesse JS D 15H30, Boulogne USCO A, B, C 13H45, Andres 13H45, Calais Beau Marais A, B 14H00, Desvres A, B 13H45, Gpt Canche Authie 14H30, Marck A, B, C 14H00, Montreuil C 15H30, Pont de Briques 14H00, Calais Grand Pascal A, B 14H00, Arques A, B 14H00, Blériot A, B, C 14H00, Morinie/Théroouanne 14H30, Le Touquet A, B 13H30, Recques sur Hem A, B 14H30, Recques sur Hem C 13H30, Pays de St Omer A, B, C, D 13H30 E 13H45, Guines ES A, B 13H45, Guines Marais 14H30, Verchocq Ergny Herly 14H00, Surques Escoeuilles A et B 14H00.

Calendrier Général :

La commission passe ensuite à l'élaboration du calendrier général :

En senior masculin, il a été tenu compte des remarques de certains clubs qui se plaignaient que des matchs étaient programmés en décembre, janvier, février où l'on joue très peu et où il faut garder les effectifs « sous pression ». Cette saison il n'y a pas de championnat (hors D1) du 28 novembre au 13 mars. Cela ne tient pas compte des remises de l'automne ni des parcours en Coupe de France. On tirera un bilan en fin de saison.

District Côte d'Opale-Calendarier Général 2021/2022

Vacances scolaires	SENIORS					JEUNES			Remarques	
Férié	Masculin		Féminine		lundi	Futsal	à 11 et U15 à 8	U13 D1	U13 D2, D3, D4 et U11	
	D1	autres	à 11	à 8						
22/08/21					23/08/21					
29/08/21	CF				30/08/21					
05/09/21	CF/CD		CF		06/09/21					
12/09/21	1A		1A		13/09/21		CG/1A1			
19/09/21	CF/CD/MR		CF/CL/MR	MR	20/09/21		2A	1A	1A	
26/09/21	2A		2A		27/09/21		3A	2A	2A	
03/10/21	CF/CD/MR		CF/CL/MR	MR	04/10/21		CG/MR	3A	3A	
10/10/21	3A		3A		11/10/21		4A	MR	CN/MR	
17/10/21	CF/CD/MR		CF/CL/MR	MR	18/10/21		5A	4A	4A	
24/10/21	4A		4A		19/10/21		CG/CD	5A	5A	
31/10/21	8A		CF/CL/MR	MR	01/11/21		MR	MR	CN/MR	
01/11/21								MR	MR	Toussaint
07/11/21	5A		5A		08/11/21		CG/1A2	CD	CD/MR	
11/11/21	10A	MR	MR				MR	MR	MR	Armistice 18
14/11/21	9A		6A		15/11/21		2A	CN	CN/MR	
21/11/21	6A		7A		22/11/21		3A	MR	6A	
28/11/21	7A		8A	MR	29/11/21		4A	1A2	7A	
05/12/21	11A	MR	9A	MR	06/12/21		FD	2A	MR	
12/12/21	MR		MR		13/12/21		FD	CN	CN	
19/12/21	MR		MR		20/12/21					
25/12/21										Noël
26/12/21					27/12/21					
01/01/22										Jour de l'An
02/01/22					03/01/22					
09/01/22	MR		CHD1		10/01/22		FD	MR	MR	
16/01/22	MR		CHD2		17/01/22		FD	3A	MR	
23/01/22	MR		CHD3		24/01/22		FD	4A	MR	
30/01/22	MR		CHD4		31/01/22		FD	CN	CN/MR	Enduropale
06/02/22	MR		CHD5		07/02/22		MR	CD	CD/MR	
13/02/22	MR		CHD Finale		14/02/22		MR	MR	MR	
20/02/22	MR		MR		21/02/22		MR	MR	MR	
27/02/22	CD/MR		1R		28/02/22		5A	5A	MR	
06/03/22	11R	MR	2R		07/03/22		1R2	6A	MR	
13/03/22	1R		3R	MR	14/03/22		MR	7A	MR	
20/03/22	2R		4R	3R	21/03/22		2R	1R2	1R2	
27/03/22	3R		5R	4R	28/03/22		3R	2R	2R	
03/04/22	4R		6R	5R	04/04/22		MR	3R	3R	U13 Pitch (Dép)
10/04/22	CD/MR		7R	6R	11/04/22		CD/MR	4R	4R	
17/04/22	MR		MR	CD/MR	18/04/22		MR	MR	MR	
18/04/22	MR		8R	MR			MR	MR	MR	Lundi Pâques
24/04/22	5R		9R	7R	25/04/22		MR	5R	5R	
01/05/22	10R	MR	MR		02/05/22		CD/MR	CD	CD/MR	Fête travail
08/05/22	6R		MR		09/05/22		4R	MR	MR	Armistice 45
15/05/22	7R		CD		16/05/22		5R	MR	MR	U13 pitch (LFHF)
22/05/22	8R		MR		23/05/22		PO/CD	6R	6R	
26/05/22	½ CD		CD					MR	MR	Ascension
29/05/22	9R				30/05/22		PO/CD	7R	7R	
05/06/22			CD		06/06/22		PO/CD			Pentecôte
06/06/22										
12/06/22	CD		CD F		13/06/22		PO/CD		CD F	
19/06/22	CD				20/06/22		CD F			JND
26/06/22					27/06/22					

Légende : A : Aller, R : Retour, CF : Coupe de France, CD : Coupes de District, MR : Match Remis, CL : Coupe de la Ligue (herbe, futsal, féminine), CN : Coupe Nationale U13, ChD : Challenge District Futsal, PO : Play Off, FD : Foot Diversifié, F : Finale, 1 A1 : 1^{ère} aller phase 1, 2 R2 : 2^{ème} retour phase 2. Pour le calendrier Futsal est indiquée la date du lundi.

Groupes :

Les places vacantes sont attribuées conformément au Comex

Seniors :

D1 A	D1 B	D1C
Calais Grand Pascal B	Nielles les Bléquin	Attin
Conchil le Temple	Bourthes	Calais Beau Marais B
Montreuil	Eperlecques	Longuenesse JS B
Verton	Berck AS	Desvres
Neufchatel	Coquelles B	Campagne les Hesdin
Campagne les Guines	Arques B	Blendecques
Etaples AS B	Recques sur Hem	St Quentin Blessy
St Léonard	Quiestède	Blaringhem
Pays de St Omer C	Fort Vert	Watten
Guines ES	Boulogne ESL	Etaples HV
Ardres	Calais Hauts de France	Le Portel St C
Nortkerque	Outreau AS B	Le Touquet C

D2 A	D2 B
Tournehem sur la Hem	Surques Escoeuilles
Sangatte	Wavrans sur l'Aa
Calais Entente	St Omer ESSOR
Rinxent	Wardrecques
Coulogne B	Mametz
Blériot B	Roquetoire
Oye Plage	Lumbres B
Recques sur Hem B	Licques
Landrethun le Nord	Guines ES B
Audruicq B	Enquin les Mines B

D2 C	D2 D
Cucq B	Nielles les Bléquin B
Dannes	Longfossé
Desvres B	Marquise
Montreuil B	St Martin les Boulogne B
Bezinghem	Wimereux
Hesdin B	Ostrohove
Merlimont	Wimille
Beaurainville	Ambleteuse
Attin B	Outreau AS C
Condette	Exempt

D3 A	D3 B	D3 C
Calais Caténa	Wardrecques B	Bourthes B
Calais SO	Tournehem sur la Hem B	Créquy Fressin
Calais Beau Marais C 13H00	Eperlecques B	Renescure
Nortkerque B	Alquines	Longfossé B

Coquelles C 13H00	Nordausques	Blendecques B
Campagne les Guines B	St Martin lez Tatinghem	Blaringhem B
Guines Marais	Lumbres C	Lys Aa Foot
Marck C	St Quentin Blessy B	Fruges
Fort Vert B	Watten B	Verchocq Ergny Herly
Exempt	Exempt	Exempt

D3 D	D3 E
Huby St Leu	Le Portel Amis de la Plage
Condette B	Hesdin l'Abbé
Verton B	Pont de Briques
Beaurainville B	Samer
Gouy St André	La Capelle lez Boulogne
Neufchatel B	St Léonard B
Rang du Fliers	Wimille B
Auchy les Hesdin	Boulogne ESL B
Etaples Haute Ville B	St Martin les Boulogne C
Camiers	Equihen Plage

D4 A 10H30	D4 B 10H30	D4 C 10H30
Pays de St Omer D	Hesdin l'Abbé B	Blériot C
Esquerdes 15H00	Attin C	Surques Escoeuilles B 15H00
Longuenesse JS C 15H	Colembert	Sangatte B
Blendecques C	Montreuil C	Nortkerque C
Wizernes	Desvres C	Ambleteuse B
Enquin les Mines C	Crémarest	Coulogne C
Arques C	Condette C	Fort Vert C
Helfaut	Cucq C	Calais Grand Pascal C 15H00
Fruges B	Isques	Le Portel Amis de la Plage B
Exempt	Exempt	Exempt

D4 D 15H00	D4 E 15H00	D4 F 15H00
Herbelles Pihem Inghem	Conchil le Temple B	Frethun
Thérouanne	Etaples AS C	Elinghen Ferques
St Omer ESSOR B	Berck AS B	Marquise B
St Martin lez Tatinghem B	Wimereux B	Calais Entente B
Vieil Moutier	Merlimont B	Rinxent B
Quiestède B	Etaples Haute Ville C 13H00	Calais Haut de France B
Ecques Heuringhem	Campagne les Hesdin B	Wierre Effroy
Longuenesse Mala Foot	Frencq	Landrethun le Nord B 10H30
Exempt	Exempt	Hardingham
Exempt	Exempt	Calais Balzac

D5 A 10h30	D5 B 10H30	D5 C 10H30	D5 D 10H30
Coulogne D	Herbelles Pihem Inghem B	Verchocq Ergny Herly B	Berck Quartier Genty 15H00
Polincove 15H00	Longuenesse JS D	Thiembronne	Maresquel
Brêmes Les Ardres	St Omer ESSOR C	Créquy Fressin B	Hyby St Leu B
Ardres B	St Martin lez Tatinghem C	Wavrans sur l'Aa B	Blangy sur Ternoise 15H00
Audruicq C	Nielles les Bléquin C	Hallines	Verton C
Eperlecques C	Setques	Roquetoire B 15H00	Hesdin C
Guines Marais B	Recques sur Hem C	Coyecques 15H00	Fillièvres
Oye Plage B	Racquinghem 15H00	Blaringhem C	Wailly Beaucamp
Watten C	Helfaut B	St Quentin Blessy C	Brimeux 15H00
Balinghem	Arques D	Coulomby	Exempt

D5 E 10H30	D5 F 10H30	D5 G 10H30
Dannes B	Le Portel GPF	Bonningues les Ardres 15H00
Pont de Briques B	Le Portel US	Calais Caténa B 15H00
Bourthes C	Wimereux C	Calais Beau Marais D
Longfossé C	Rinxent C	Calais SO B
Vieil Moutier B	Ostrohove B	Wissant
Bezinghem B	Boulogne USCO C	St Tricat
Neufchatel C	St Léonard C	Calais Grand Pascal D 8H45
Isques B	Wimille C	Marquise C
Equihen Plage B 15H00	Boulogne ESL C	Exempt
Exempt	Licques B 15H00	Exempt

D6 A	D6 B	D6 C
Guines ES C	Nieurlet	Thérouanne B
Vieille Eglise	Tournehem sur la Hem C	Wardrecques C
Ste Marie Kerque	Alquines B	Renescure B
Elinghen Ferques B	Boisdinghem Zudausques Mentque Norbécourt	Steenbecque Morbecque
Andres	Audruicq D	Racquinghem B
Offekerque	Eperlecques D	Lys Aa Foot B
Calais AS	Desvres D	Longuenesse Mala Foot B
Campagne les Guines C	Landrethun les Ardres	Ecques Heuringhem B
Fort Vert D	Crémarest B	Quiestède C
Marquise D	Preures Zoteux	Exempt

D6 D	D6 E	D6 F
Surques Escoeuilles C	Rang du Fliers B	Camiers B
Lumbres D	Berck AS C	Boulogne Municipaux
Vaudringhem	Boisjean	Pont de Briques C
Seninghem	Vallée du Bras de la Brosne	Colembert B
Senlecques	Tubersent	Le Portel GPF 2
Bomy	Beaurainville C	Samer B
Setques B	Merlimont C	Le Portel AS
Fruges C	Cucq D	Boulogne ESL D
Hucqueliers	Etaples Haute Ville D	Boulogne Conti
Alincthun	Frencq B	Equihen Plage C

D6 G
Réty
Frethun B
Calais Petit Courgain
St Inglevert
Coquelles D
Sangatte C
Calais Hauts de France C
Calais Opale Bus
Calais Balzac B
Exempt

D7 A	D7 B	D7 C
Guemps	Polincove B	St Omer ESSOR D
Calais SO C	Bonningues les Ardres B	Renescures C
Calais Beau Marais E	Alquines C	Esquerdes B
Ruminghem	Boisdinghem Zudausques Mentque Norbécourt B	Roquetoires C
Calais Entente C	St Martin lez Tatinghem D	Blendecques D
Calais Caténa C	Lys Aa Foot E	Lys Aa Foot D
Les Attaques B	Lottinghem	Coyecques B
Bonningues les Calais	Licques C	Racquinghem C
Landrethun Le Nord C	Watten D	Thérouanne C
Exempt	Wizernes B	Arques E 8H45

D7 D	D7 E	D7 F
Thiembronne B	Conchil le Temple C	Hesdin l'Abbé C
Verchocq Ergny Herly D	Wail	Boulogne Municipaux B 8H45
Coulomby B	Huby St Leu C	St Martin les Boulogne D 8H45
Wizernes C 8H45	Bourthes D	La Capelle les Boulogne B
Roquetoire D	Gouy St André B	Senlecques B
Nielles les Bléquin D	Verchocq Ergny Herly C	Boulogne Conti B
Lys Aa Foot C	Vieil Hesdin	Verte Vallée
St Omer ESSOR E	Preures Zoteux B	Surques Escoeuilles D
Longuenesse JS E	Wicquinghem	Wierre Effroy B
Mametz B	Exempt	Le Portel St E

D7 G
Les Attaques
St Inglevert B
Brêmes les Ardres B
Ambleteuse C
Nordausques B
Calais Entente D
Balinghem B
Hardinghem B
Exempt
Exempt

Futsal :

D1 A
Calais Union Futsal B J 20H00
Arques Futsal Ma 21H00
Wimille Gazemetz J 20H45
Wimereux Futsal L 21H
Longuenesse Futsal J 21H00
Calais Jeunes Futsal B J 20H30
Rinxent Futsal J 20H30
Wardrecques Futsal Me 20H30

D2 A	D2 B
Calais Union Futsal C J 20H00	Arques Futsal B L 21H00
Wimille Gazemetz B J 20H45	St Omer Futsal J 21H00
Frethun Futsal J 21H00	Longuenesse Futsal B J 21H00
Ruminghem Futsal J 19H45	Guines Cornailles B L 20H30
Rinxent Futsal B J 20H30	Montreuil L 20H00
Oye Plage Futsal B J 20H30	Outreau Futsal Ma 19H30
Guines Cornailles L 20H30	Boulogne Futsal V 20H30
Marck Ma 20H15	Watten Futsal L 21H00

Foot Loisirs :

A ce jour, un club a engagé une équipe. Donc pas de compétition de créée, nous invitons cette équipe à se mettre en D7.

Féminines

D1 A	D1 à 8 A	D1 à 8 B	D1 à 8 C
Calais Caténa	Ambleteuse S 17H00	Verton	Landrethun le Nord
Guines ES S 18H00	Calais Grand Pascal C S 17H00	Merlimont	Blériot
Roquetoire S 15H30	Ardres S 16H30	Bourthes B D 15H00	Recques sur Hem
Canche Foot Féminin	Guines Marais	Bezinghem S 15H30	Wissant
Bourthes S 17H30	Guines ES B S 18H00	Verchocq Ergny Herly	Vieille Eglise
St Martin les Boulogne	Watten S15H30	Hesdin B	Le Portel St B
Pays de St Omer B S 17H30	Surques Escoeuilles S 17H15	Coyecques S 15H30	Calais Entente
Le Portel St	Tournehem sur la Hem S 17H	Canche Foot Féminin B	Exempt
Marquise			
Exempt			

Jeunes :

U19 :

D 1 A	D 1 B
Ardres	Berck AS
Blériot	Neufchatel
Blendecques	Le Touquet 17H00
Gpt Lys Aa Foot	Outreau AS 16H00
Arques	Samer
Morinie D 10H30	Wimereux
	St Martin les Boulogne
	Exempt

D 2 A	D 2 B
Enquin les Mines	Le Touquet B 17H00
Recques sur Hem	Attin
Gpt St Quentin Mametz	Desvres 15H15
Exempt	St Léonard
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

D 3 A	D 3 B
Calais Caténa 16H00	Bourthes
Fort Vert	Créquy Fressin
Bonningue les Calais	Etaples Haute Ville
Gpt Quiestède Roquetoire	Exempt
Longuenesse Mala Foot	Exempt
Exempt	Exempt

U17 :

D 1 A	D 1 B
Calais Grand Pascal	Berck AS
Campagne les Guines	Desvres
Coulogne 14H30	Le Portel St
Blendecques	Samer
Eperlecques 16H00	Marquise 17H30
Longuenesse JS	Exempt
Gpt Lys Aa Foot	
Arques 17H15	

D 2 A	D 2 B	D 2 C
GuinesES	Lumbres 18H00	Hesdin
Surques/Alquines	Gpt Quiestède Roquetoire	Montreuil 15H00
Nortkerque	Gpt Seninghem Nielles Vaudringhem	Bezinghem/Verchocq Ergny Herly
Watten/St Omer ESSOR	Gpt Lys Aa Foot B	Etaples Haute Ville
Recques sur Hem	Blaringhem	Condette
Exempt	Exempt	Longfossé
		Boulogne Conti
		La Capelle les Boulogne

D 3 A	D 3 B
Gpt Canche Ternoise 15H00	Calais Entente
Gpt Canche Authie 15H00	Tournehem sur la Hem
Camiers/Dannes	Enquin les Mines
Wierre Effroy/Crémarest	St Martin lez Tatinghem
Rinxent	Exempt
Pont de Briques	Exempt
Wimille	
Boulogne ESL	

U16 :

D 1 A	D1 B	D1 C
Blériot	Beaurainville	Equihen Plage
Calais Beau Marais	Fruges/Créquy Fressin	Outreau AS 18H00
Coquelles	Le Touquet 15H00	Boulogne ESL
Licques	Montreuil 15H00	Wimereux
Longuenesse JS 16H30	Neufchatel/Hesdin l'Abbé	St Martin les Boulogne
St Omer ESSOR/Watten	Gpt Opale Sud	Marquise
Fort Vert	Gpt Cucq St Josse	
Exempt	Exempt	

U15 :

D 1 A	D 1 B
Ardres	Berck AS
Calais Beau Marais	Hesdin
Calais Grand Pascal 14H00	Montreuil 15H00
Calais Hauts de France	Desvres 15H15
Coquelles	Exempt
Longuenesse JS 16H30	Exempt
Arques	
Exempt	

D 2 A	D 2 B	D 2 C	D 2 D
Blériot	Eperlecques 16H	Etaples AS B	Rinxent
Coquelles B	Longuenesse JS B 16H30	Gpt Opale Sud	Neufchatel/ Hesdin l'Abbé
Coulogne B 15H	Lumbres 18H	Verchocq Ergny Herly	St Léonard
Nortkerque	Gpt Quiestède Roquetoire	Attin	Longfossé
Licques	St Omer ESSOR/Watten	Gpt Cucq St Josse	St Martin les Boulogne
Recques sur Hem	Pays de St Omer B (F)	Exempt	Exempt
Surques Escoeuilles	Blaringhem		
	Enquin les Mines		

D 3 A	D 3 B	D 3 C	D 3 D
Calais Caténa 16H	Blendecques	Beaurainville	Le Portel AP/ Le Portel US
Tournehem sur la Hem 14H30	Lumbres B	Bezinghem	Wimille .
Guines ES	Gpt St Quentin Mametz	Bourthes	Landrethun le Nord
Nortkerque B	Gpt Seningham Nielles Vaudringhem	Gpt Canche Ternoise 15H	Condette
Ste Marie Kerque/ Ruminghem	Longuenesse Mala Foot	Montreuil B 15H	Marquise
Audruicq	Hallines	Huby St Leu	Exempt
	Gpt Lys Aa Foot		
	Exempt		

U15 à 8 :

A	B	C
Calais Entente	Gpt Canche Authie 15H00	Equihen Plage
Campagne les Guines 14H15	Samer	La Capelle les Boulogne
Nortkerque C (F)	Desvres B	Ostrohove
Oye Plage	Pont de Briques	Ambleteuse
Coyecques	St Léonard B	Exempt
St Martin les Tatinghem	Exempt	Exempt

U13 :

U13 D1 A	U13 D1 B
Calais Hauts de France	Blériot 14H00
Desvres 13H45	Boulogne USCO 13H45
Lumbres	Etaples AS
Marck 14H00	Le Portel St
Pays de St Omer 13H30	Montreuil
Coquelles	St Léonard

Pour la compétition U13 D1, lors de la première phase chaque équipe rencontrera les autres équipes du groupe en match simple suivant le calendrier établi.

Seront qualifiées pour la poule d'accèsion en U14 Ligue, qui se déroulera en match aller-retour, les équipes classées de la place 1 à 4 de chaque poule.

Concernant les compétitions seniors, futsal, féminines et jeunes, la commission est toujours prête à prendre les engagements d'équipes dans la mesure des places disponibles et du respect de nos RG. Mais cela dans des délais raisonnables. Donc si des clubs voulaient ajouter des équipes, hâtez-vous !

Tableaux des mouvements de fin de saison :

Senior :

Ce tableau est affiché dans un PV annexe pour une question technique de mise en page.

Futsal :

Mouvements Futsal fin de saison 2021/2022

D1 :

Nombre d'équipes 2021/2022	10	10	10	10	10	10	10	10
Nombre de montée en R2	1	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de descente(s) de R2	0	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de montées de D2	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de descente(s) en D2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'équipes 2022/2023	10	10	10	10	10	10	10	10

D2 :

Nombre d'équipes 2021/2022	en fonction des engagements (2 groupes)							
Nombre de montées en D1	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de descente(s) de D1	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'équipes 2022/2023	en fonction des engagements							

Ce tableau peut être revu avant le début des championnats en fonction d'arrivée(s) supplémentaire(s) ou de retrait(s) d'équipe(s), si cela entraîne l'ajout ou le retrait d'un groupe au niveau D2.

Jeune : le District a une accession en U16, U17 et U18 Ligue. Le premier d'U15, U16, U17 D1 accédera en Ligue de la catégorie d'âge suivante pour la saison 2022/2023.

En U13, cinq équipes accèderont en U14 Ligue pour la saison 2022/2023.

Féminines à 11 : notre District dispose d'une place pour la poule de barrage pour l'accession vers la Ligue. Il y a certains critères à respecter. La commission féminine informera les clubs de D1.

Mutés supplémentaires : Suite à la parution du PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage, certains clubs ont le droit à un, voire deux, même trois dans un cas spécial, mutés supplémentaires. Comme il a été indiqué dans ce PV, l'attribution de ce droit doit être signalée au District (la Ligue quand l'équipe A est en Ligue avec copie au District) pour le 20/08/21 faute de quoi ce droit serait perdu. Un tableau récapitulatif paraîtra avant le début des compétitions (1^{er} tour de Coupe de France).

Prochaine réunion sur convocation

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure : article 152 des Règlements Généraux de notre District).

Le Président

D. Hary